

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:

P.P.M. Phyto Pharma Medica SA, Genève
2.

Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:

Arko Diffusion SA, Genève
3.

Contrat de fusion du:

27.06.2005
4.

Publication de la fusion:

16.12.2005, page 10
5.

Echéance de préavis des créances:

23.03.2006
6.

Adresse pour la déclaration des créances:

Arko Diffusion SA, 5D, route des Jeunes, 1211 Genève
7.

Indication: Les créanciers du sujet transférant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art.25 Lfus.

Etude de Mes Jeandin & Defacqz, Notaires
1205 Genève
- (03239832)